

Le point sur les IFRS.

Faits récents et informations comptables sur les IFRS : juillet 2012

Table des matières

- Nouvelles à l'échelle internationale
- Communications et publications de Deloitte sur les IFRS
- Réunions de l'IASB, des administrateurs de l'IFRS Foundation et du Comité d'interprétation des IFRS
- Lettres de commentaires
- Personnes-ressources

Nouvelles à l'échelle internationale

Le personnel de la SEC publie le rapport définitif sur l'intégration des IFRS

Le personnel de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis a publié son rapport définitif sur son plan de travail visant à aider la SEC à évaluer l'incidence de l'intégration des IFRS dans le système d'information financière américain. Le rapport précise que la SEC n'a pris aucune décision réglementaire quant à savoir si les IFRS doivent être intégrées ou non dans le système d'information financière des émetteurs américains ni de quelle façon une telle intégration, si elle a lieu, serait mise en œuvre. Le rapport indique également qu'avant de prendre une décision, la SEC doit étudier davantage la question fondamentale qui est de déterminer si une transition aux IFRS servirait au mieux les intérêts des marchés de valeurs mobilières américains en général et des investisseurs américains en particulier. Par ailleurs, le rapport ne fait état d aucun échéancier. [Cliquez ici](#) pour consulter le rapport du personnel de la SEC (en anglais seulement) et [ici](#) pour le sommaire présenté par Deloitte et les réactions suscitées par le rapport (en anglais seulement). [Cliquez ici](#) pour consulter la réponse des administrateurs de l'IFRS Foundation au rapport du personnel de la SEC (en anglais seulement).

L'IASB lance le processus de consultation publique sur l'examen de la mise en œuvre de l'IFRS 8

L'International Accounting Standards Board (IASB) a lancé le processus de consultation publique sur l'examen de la mise en œuvre de l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels* en publiant une demande d'information sur l'incidence de la mise en œuvre de cette norme. L'IASB cherche à déterminer si l'IFRS 8 produit les effets escomptés ainsi qu'à obtenir des informations pratiques sur les défis et les coûts liés à la mise en œuvre de la norme. La période de commentaires prend fin le 16 novembre 2012. [Cliquez ici](#) pour consulter la demande d'information (en anglais seulement).

Les administrateurs de l'IFRS Foundation publient une révision du libellé des statuts de l'IFRS Foundation

Les administrateurs de l'IFRS Foundation ont publié une révision du libellé des statuts de l'IFRS Foundation qui contient des propositions de modifications à apporter aux statuts en vue de refléter la séparation entre le rôle de président de l'IASB et celui de chef de la direction de l'IFRS Foundation. Cette séparation a déjà été mise en œuvre à la suite d'une réorganisation structurelle interne à la fin de 2011. Le président de l'IASB ne joue plus le rôle de chef de la direction de l'IFRS Foundation. Cette responsabilité revient désormais plutôt à la personne qui occupe le nouveau rôle de directeur général. Mme Yael Almog a été nommée à ce poste au cours du premier trimestre de 2012. La période de commentaires sur la révision du libellé prend fin le 23 octobre 2012. [Cliquez ici](#) pour consulter le communiqué de presse des administrateurs (en anglais seulement).

Pour d'autres renseignements utiles, consulter les sites Web suivants :

www.iasplus.com

www.DeloitteIFRS.ca/fr

Le président de l'IASB s'adresse à la FACPCE en Argentine

Lors d'une récente allocution prononcée devant la Federación Argentina de Consejos

Profesionales de Ciencias Económicas (FACPCE) à Buenos Aires, le président de l'IASB, Hans Hoogervorst, a parlé de la relation entre l'IASB et les organismes de réglementation et de normalisation. Il a notamment indiqué qu'il était important d'examiner les différents points de vue exprimés partout dans le monde étant donné le nombre croissant de pays qui adoptent les IFRS à l'échelle mondiale. M. Hoogervorst a précisé que l'IASB était en train d'élaborer une structure officielle de travail avec les organismes nationaux de normalisation et les autorités régionales, dont le Group of Latin American Accounting Standard Setters (GLASS).

M. Hoogervorst a ensuite parlé des efforts de convergence déployés auprès du Financial Accounting Standards Board (FASB) des États-Unis et du programme de travail futur de l'IASB. Il a tenu à préciser qu'il y avait une « une lumière au bout du tunnel de la convergence » et a fait savoir que le programme de travail de l'IASB s'attardera uniquement sur les aspects les plus importants qui exigent des modifications et qui bénéficient de l'appui des parties intéressées, notamment :

- terminer les révisions du cadre conceptuel;
- développer un cadre pour les informations à fournir;
- répondre au besoin de disposer d'une analyse conceptuelle des autres éléments du résultat global;
- examiner le travail sur les projets moins ambitieux, comme l'agriculture, les regroupements d'entreprises sous contrôle commun et la méthode de la mise en équivalence.

[Cliquez ici](#) pour obtenir un résumé de l'allocution préparé par Deloitte (en anglais seulement).

L'IASB publie des versions provisoires du projet sur les contrats d'assurance

L'IASB a publié les « versions provisoires » de sections de la future norme sur les contrats d'assurance. Ces versions provisoires ont été préparées par le personnel de l'IASB et reflètent les décisions provisoires prises par le Conseil; il y est question de la définition de « contrats d'assurance », du champ d'application de la norme proposée, de l'application de la méthode de la répartition des primes et de la comptabilisation des composantes non liées à l'assurance. L'IASB sollicite des commentaires au sujet de ces versions provisoires. [Cliquez ici](#) pour consulter ces documents ainsi que les résumés des décisions provisoires prises jusqu'ici dans le cadre de ce projet (en anglais seulement).

Document de travail sur le projet européen et appel à commentaires du FASB au sujet du développement d'un cadre d'information financière

L'European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG), l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en France et le Financial Reporting Council (FRC) au Royaume-Uni ont publié un document de travail conjoint qui présente les principes clés nécessaires au développement d'un cadre efficace de présentation de l'information financière et examine comment améliorer la qualité des informations fournies pour mieux répondre à l'objectif de présentation de l'information financière. La période de commentaires sur le document de travail conjoint prend fin le 31 décembre 2012. L'équipe de projet européenne a collaboré, dans le cadre de la rédaction de ce document, avec le FASB qui a lui aussi publié un appel à commentaires. [Cliquez ici](#) pour consulter le document de travail conjoint (en anglais seulement).

L'appel à commentaires du FASB porte sur le développement d'un cadre de présentation de l'information financière qui permettrait une présentation de l'information financière « plus efficace et coordonnée, et moins redondante ». Dans son appel à commentaires, le FASB précise les améliorations qu'il est nécessaire d'apporter aux notes annexes et propose des solutions potentielles pour répondre à chaque besoin identifié. La période de commentaires prend fin le 16 novembre 2012. [Cliquez ici](#) pour consulter l'appel à commentaires du FASB (en anglais seulement).

Les administrateurs de l'IFRS Foundation renouvellent les mandats des membres du SMEIG

Les administrateurs de l'IFRS Foundation ont approuvé le renouvellement des mandats des membres du groupe de mise en œuvre de l'IFRS pour les PME (SMEIG) pour une période de 2 ans se terminant le 30 juin 2014. [Cliquez ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'IFRS Foundation au sujet du renouvellement des mandats (en anglais seulement).

Le DPOC publie un sommaire de sa réunion

Le Comité de surveillance des procédures des administrateurs (Due Process Oversight Committee – DPOC) a publié un sommaire de sa réunion de juillet 2012 qui a eu lieu à Washington DC. Au cours de la réunion, les membres du Comité ont discuté des rapports exigés par le manuel des procédures de l'IASB (*Due Process Handbook*), du renouvellement des mandats des membres du SMEIG et des commentaires initiaux à l'égard de la version provisoire du manuel des procédures de l'IASB actuellement présentée. Ils ont également fait le point sur les activités

techniques et les propositions visant la mise sur pied d'un groupe consultatif sur la méthodologie à utiliser pour effectuer les tests et le travail sur le terrain ainsi que les analyses des effets. [Cliquez ici](#) pour un sommaire de la réunion du DPOC (en anglais seulement).

L'IASB publie une nouvelle série de corrections au libellé des IFRS

L'IASB a publié sur son site Web une nouvelle série de corrections au libellé des IFRS qui viennent modifier l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, l'IFRS 11, *Partenariats*, l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, l'IAS 19, *Avantages du personnel* (révisée en 2011), l'IAS 27, *États financiers individuels* (révisée en 2011), *Date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 et obligations d'information transitoires* (modifications à l'IFRS 9 et l'IFRS 7) et *Améliorations annuelles : cycle 2009-2011*. [Cliquez ici](#) pour consulter les corrections (en anglais seulement).

L'IASB publie une mise à jour de son programme de travail

L'IASB a publié une mise à jour de son programme de travail qui tient compte de l'incidence de prises de position récentes et qui comprend un échéancier révisé de ses projets. La consultation sur le programme de travail, la comptabilité de couverture générale et l'examen de la mise en œuvre de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* font partie des projets reportés. L'IASB a également fourni plus de détails sur la prochaine étape des projets sur la comptabilisation des produits et l'examen de la mise en œuvre de l'IFRS 8. [Cliquez ici](#) pour consulter le programme de travail de l'IASB (en anglais seulement).

L'IPSASB publie un document de consultation sur son futur programme de travail

L'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB) a publié un document de consultation afin de recueillir des commentaires sur son futur programme de travail. Le document décrit la mission ainsi que l'environnement opérationnel actuel de l'IPSASB, identifie comme priorité le développement d'un cadre conceptuel pour le secteur public, présente les projets qui sont commencés, les projets à venir et cherche à recueillir des commentaires sur des projets qui devraient être considérés. La période de commentaires prend fin le 31 octobre 2012. [Cliquez ici](#) pour consulter le document (en anglais seulement).

L'AEMF publie un rapport sur le traitement comptable de la dette souveraine grecque

L'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) a publié un rapport sur le traitement comptable des obligations du gouvernement grec en Europe selon les IFRS. Le rapport s'attarde sur les états financiers préparés selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 et tient compte d'un échantillon de 42 institutions financières européennes ayant une exposition notable aux obligations du gouvernement grec. Selon le rapport, le niveau des pertes de dépréciation a été généralement uniforme. Toutefois, des lacunes sur le plan de la présentation de l'information financière ont été constatées relativement à la transparence liée à l'exposition brute, aux échéances, aux méthodes d'évaluation et aux niveaux de juste valeur utilisés ainsi qu'à l'incidence de la dépréciation sur le résultat net. [Cliquez ici](#) pour consulter le communiqué de presse et le rapport de l'AEMF (en anglais seulement).

L'IASB publie un communiqué de presse sur sa réunion conjointe avec l'EFRAG

L'IASB a publié un résumé de sa réunion conjointe avec l'EFRAG qui a eu lieu le 16 juillet 2012. Au cours de cette réunion, l'IASB et l'EFRAG ont discuté de l'état d'avancement des projets en cours de l'IASB, des révisions proposées visant le manuel des procédures de l'IASB (*Due Process Handbook*), des examens de la mise en œuvre de l'IFRS 8 et de l'IFRS 3 ainsi que de la coopération à venir entre les deux organisations. [Cliquez ici](#) pour consulter un résumé des messages clés formulés par la délégation de l'EFRAG (en anglais seulement) et [ici](#) pour le communiqué de presse publié par l'IASB après la réunion (en anglais seulement).

L'EFRAG et l'ASB publient un document de prise de position et un compte rendu sur l'incidence des normes comptables

L'EFRAG et l'Accounting Standards Board (ASB) du FRC ont publié conjointement un document de prise de position sur l'incidence des normes comptables intitulé, *Considering the Effects of Accounting Standards*, ainsi qu'un compte rendu connexe. Le document de prise de position fait état des positions définitives de l'EFRAG et de l'ASB à la suite de la période de consultation sur le document de travail portant le même titre. Le document de prise de position traduit l'importance d'intégrer « l'analyse des effets » au processus de normalisation afin d'améliorer la transparence des procédures et rehausser le niveau de responsabilisation et de crédibilité de l'organisme de normalisation en plus d'indiquer un processus général à suivre pour effectuer les analyses des effets (objectif et étapes clés). [Cliquez ici](#) pour consulter le communiqué de presse, le document de prise de position et le compte rendu de l'EFRAG (en anglais seulement).

L'EFRAG met à jour son rapport sur l'état d'avancement de l'adoption

L'EFRAG a mis à jour son rapport sur l'état d'avancement de l'adoption de chaque IFRS selon le règlement comptable de l'Union européenne. Depuis la dernière version du rapport, des avis d'adoption provisoires ont été publiés pour les dispositions transitoires des *États financiers consolidés*, des *Partenariats* et des *Informations à fournir sur les*

participations dans d'autres entités (modifications apportées à l'IFRS 10, l'IFRS 11 et l'IFRS 12). Quinze prises de position de l'IASB sont actuellement en attente d'approbation. [Cliquez ici](#) pour consulter le rapport sur l'état d'avancement de l'adoption (en anglais seulement).

Le BAC du Japon met la touche finale au document de travail intermédiaire sur les IFRS

Le Business Accounting Council (BAC) du Japon a mis la touche finale au document de travail intermédiaire sur l'intégration des IFRS au système d'information financière pour les entreprises japonaises. Le document de travail reconnaît la divergence des points de vue sur un certain nombre de questions et indique qu'aucune décision définitive n'a été prise concernant l'adoption obligatoire des IFRS. Toutefois, le document contient certains messages clés, notamment :

- Les efforts d'harmonisation des normes comptables à l'échelle internationale doivent se poursuivre.
- L'approche la plus appropriée pour intégrer les IFRS doit être examinée et celle-ci doit refléter les institutions et l'économie du Japon.
- L'application volontaire des IFRS doit continuer d'être permise.
- Le Japon doit continuer de contribuer au développement des IFRS.

[Cliquez ici](#) pour obtenir le résumé préparé par Deloitte du document de travail intermédiaire (en anglais seulement) et [ici](#) pour consulter le rapport dans sa version intégrale (en japonais seulement).

La Malaisie reporte l'adoption des IFRS pour les entités agricoles et immobilières

Le Malaysian Accounting Standards Board (MASB) a annoncé que les sociétés des secteurs agricole et immobilier pouvaient reporter l'adoption des Normes d'information financière malaises (Malaysian Financial Reporting Standards) conformes aux IFRS des périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. De même que pour les reports antérieurs, ce report est le résultat de retards accusés dans l'échéancier prévu du projet de comptabilisation des produits de l'IASB et de l'ajout possible d'un projet sur l'agriculture au programme de travail de l'IASB. [Cliquez ici](#) pour consulter le communiqué de presse du MASB (en anglais seulement).

Communications et publications de Deloitte sur les IFRS

Date de publication	Description
30 juillet 2012	IFRS public policy briefing : Bulletin qui résume les nouveautés en matière de politique publique et qui aborde la version définitive du rapport du personnel de la SEC concernant le plan de travail sur les IFRS et d'autres questions liées à la politique publique soulevées à l'échelle internationale (en anglais seulement).
30 juillet 2012	Webémission Global Insurance Webcast – « IASB takes stock with constituents and impact of the SEC final IFRS report » : Cette webémission fait le point sur les avancées et les principaux faits nouveaux marquant le projet relatif aux contrats d'assurance en date de juillet 2012 (en anglais seulement).
25 juillet 2012	Webémission de Deloitte sur les IFRS – « Important IFRS Developments » : Webémission présentant l'échéancier de l'IASB pour la publication des exposés-sondages et des nouvelles normes comptables, une mise à jour concernant les projets sur les contrats de location et la comptabilisation des produits et les faits récents concernant le projet sur les instruments financiers (lien vers un site externe, inscription requise).
20 juillet 2012	Pleins feux sur les IFRS : L'IASB publie des modifications des dispositions transitoires des IFRS 10, 11 et 12.
19 juillet 2012	Pleins feux sur les IFRS : L'IASB publie une demande d'information sur l'IFRS pour les PME.
16 juillet 2012	Sondage mondial sur les IFRS liées aux contrats d'assurance – « Winning the waiting game? » : L'état de préparation des assureurs à l'égard des nouvelles règles comptables sur les IFRS – une analyse internationale indépendante sur les attitudes des assureurs face aux nouvelles règles comptables sur les IFRS et sur leur état de préparation (en anglais seulement).
11 juillet 2012	Période tumultueuse : Questions relatives à la présentation de l'information financière découlant de la crise économique en zone euro.
11 juillet 2012	Sortie de la zone euro : Incidences de la sortie d'un pays de la zone euro sur l'information financière.

Réunions de l'IASB, des administrateurs de l'IFRS Foundation et du Comité d'interprétation des IFRS

Description	
Réunion de l'IASB	Cliquez ici pour le compte rendu de la réunion du 16 au 20 juillet 2012 (en anglais seulement).
Réunion des administrateurs de l'IFRS Foundation	Cliquez ici pour le compte rendu de la réunion du 12 juillet 2012 (en anglais seulement).
Réunion du Comité d'interprétation des IFRS	Cliquez ici pour le compte rendu de la réunion du 10 juillet 2012 (en anglais seulement).

Lettres de commentaires

Description	Organisme recevant les commentaires	Commentaires
Lettres de commentaires publiées	Décisions provisoires du Comité d'interprétation des IFRS : <i>IAS 16 Property, Plant and Equipment, IAS 38 Intangible Assets and IAS 17 Leases – Purchase of right to use land</i> (en anglais seulement) <i>IAS 19 Employee Benefits – Accounting for contribution-based promises – Impact of the 2011 amendments to IAS 19</i> (en anglais seulement) <i>IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement – Accounting for different aspects of restructuring Greek Government Bonds</i> (en anglais seulement)	Comité d'interprétation des IFRS 26 juillet 2012

Lettres de commentaires en préparation	Exposé-sondage/2012/1, <i>Améliorations annuelles des IFRS : cycle 2010-2012</i>	IASB	5 septembre 2012
	Appel à commentaires, <i>Manuel des procédures de l'IASB et du Comité d'interprétation des IFRS</i>	IFRS Foundation	5 septembre 2012
	Draft IFRIC Interpretation/2012/1, <i>Levies Charged by Public Authorities on Entities that Operate in a Specific Market</i> (en anglais seulement)	Comité d'interprétation des IFRS	5 septembre 2012
	Décisions provisoires du Comité d'interprétation des IFRS : IAS 18 <i>Revenue</i> , IAS 37 <i>Provisions, Contingent Liabilities and Contingent Assets</i> and IAS 39 <i>Financial Instruments: Recognition and Measurement – Regulatory assets and liabilities</i> (en anglais seulement) <i>IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement – Scope of paragraph AG5</i> (en anglais seulement)	Comité d'interprétation des IFRS	17 septembre 2012
	Draft IFRIC Interpretation/2012/2, <i>Put Options Written on Non-controlling Interests</i> (en anglais seulement)	Comité d'interprétation des IFRS	1 octobre 2012
	IFRS Foundation Constitution - Drafting Review, <i>Separating the role of the IASB Chair and the Executive Director</i> (en anglais seulement)	IFRS Foundation	23 octobre 2012
	Request for Information, <i>Post-implementation Review: IFRS 8 Operating Segments</i> (en anglais seulement)	IASB	16 novembre 2012
	Request for Information, <i>Comprehensive Review of the IFRS for SMEs</i> (en anglais seulement)	IASB	30 novembre 2012

Personnes-ressources

Bureau mondial des IFRS

Leader mondial IFRS – Clients et marchés

Joel Osnoss

ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Questions techniques

Veronica Poole

ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Communications

Randall Sogoloff

ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Centres d'excellence des IFRS

Amérique

Canada

LATCO

États-Unis

Karen Higgins

Fermin del Valle

Robert Uhl

iasplus@deloitte.ca

iasplus-LATCO@deloitte.com

iasplusamericas@deloitte.com

Asie-Pacifique

Australie

Chine

Japon

Singapour

Anna Crawford

Stephen Taylor

Shinya Iwasaki

Shariq Barmaky

iasplus@deloitte.com.au

iasplus@deloitte.com.hk

iasplus-tokyo@tohmatsu.co.jp

iasplus-sg@deloitte.com

Europe-Afrique

Belgique

Danemark

France

Allemagne

Luxembourg

Pays-Bas

Russie

Afrique du Sud

Espagne

Royaume-Uni

Laurent Boxus

Jan Peter Larsen

Laurence Rivat

Andreas Barckow

Eddy Termaten

Ralph ter Hoeven

Michael Raikhman

Graeme Berry

Cleber Custodio

Elizabeth Chrispin

BEIFRSBelgium@deloitte.com

dk_iasplus@deloitte.dk

iasplus@deloitte.fr

iasplus@deloitte.de

luiasplus@deloitte.lu

iasplus@deloitte.nl

iasplus@deloitte.ru

iasplus@deloitte.co.za

iasplus@deloitte.es

iasplus@deloitte.co.uk

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

« Deloitte » est la marque sous laquelle des dizaines de milliers de professionnels spécialisés dans des sociétés indépendantes du monde entier collaborent pour fournir des services d'audit, de consultation, de conseils financiers, de gestion des risques et de fiscalité à des clients donnés. Ces sociétés font partie de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni. Chaque société membre fournit des services dans une région particulière en observant les lois et règlements professionnels propres aux pays où il exerce ses activités. DTTL n'offre lui-même aucun service aux clients. DTTL et ses sociétés membres constituent des entités juridiques distinctes qui n'ont pas le pouvoir de se lier les unes aux autres. DTTL et chacun de ses sociétés membres sont responsables uniquement de leurs propres actes et omissions et non de ceux des autres. Chaque société membre de DTTL a une structure différente établie en fonction des lois, règlements, usages et autres facteurs propres au pays et il peut fournir des services professionnels sur son territoire par l'entremise de sociétés affiliées ou d'autres entités.

Les renseignements contenus dans la présente publication sont d'ordre général. Deloitte Touche Tohmatsu, ses cabinets membres et leurs sociétés affiliées ne fournissent aucun conseil ou service dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit, de la fiscalité ni aucun autre conseil ou service professionnel au moyen de la présente publication. Ce document ne remplace pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisé pour prendre des décisions ou mettre en œuvre des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur vos finances ou votre entreprise. Avant de prendre des décisions ou des mesures qui peuvent avoir une incidence sur votre entreprise ou sur vos finances, vous devriez consulter un conseiller professionnel reconnu.

Ni Deloitte Touche Tohmatsu, ni aucun de ses cabinets membres ou leurs sociétés affiliées respectives, ne pourront être tenus responsables à l'égard de toute perte que pourrait subir une personne qui se fie à cette publication.

© 2012 Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Conçu et produit par The Creative Studio à Deloitte, Londres